

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« origine »,

insérer les mots :

« , de ses opinions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.